

CHARTRE GRAPHIQUE INSTITUTIONNELLE DE LA LOTERIE ROMANDE

NOVEMBRE 2019

LOTERIE ROMANDE

TABLE DES MATIÈRES

1. **Introduction** 3

2. **Le logo d'entreprise** 4



Composants
Couleurs
Espace de respiration
Dimensions
Positions

3. **Le logo pour les bénéficiaires** 6



Composants
Couleurs
Espace de respiration
Dimensions

4. **Alternatives** 8

Noir & blanc
Monochrome

5. **Utilisation** 9

Typographie
Teinte
Effets

6. **Polices de caractère** 10

Documents
Sites internet

7. **Vidéos** 11

Logo en surimpression
Typographie
Plan d'introduction
Plan de conclusion

8. **Le logo « Jeu responsable »** 12



Composants
Langues
Couleurs
Alternatives

9. **Les logos « Limite d'âge »** 14



Dimensions
Positions

10. **Validation des documents** 16

INTRODUCTION

Soutien numéro 1 de l'utilité publique en Suisse romande, la Loterie Romande distribue tous ses bénéfices à des associations actives dans les domaines de la culture, du sport, de l'éducation, de la recherche, du patrimoine et de l'environnement.

L'identité visuelle de l'institution incarne cet engagement durable au service de la communauté en Suisse romande. Depuis plus de 80 ans, la Loterie Romande encourage le partage, la créativité, le respect, la crédibilité, la transparence et la réciprocité pour mener à bien sa mission.

Son logo, orné d'une sphère dans laquelle tourne une boule de loterie, évoque l'univers du jeu, décliné sous toutes ses formes depuis la fondation de l'institution en 1937. Aujourd'hui, la Loterie Romande propose six jeux de tirage, près de 40 billets à gratter et un grand nombre de paris sportifs et hippiques dans les six cantons romands.

En respectant les règles de cette charte graphique, vous contribuez à diffuser une image harmonieuse de l'institution et participez ainsi à faire rayonner son engagement au service de l'utilité publique.

Ce document est disponible au format PDF sur
www.loro.ch/documents/chartes



Le logo de la Loterie Romande est disponible en différents formats sur
www.loro.ch/documents/logos

LE LOGO D'ENTREPRISE

Ce logo est à utiliser sur toutes les publications institutionnelles de la Loterie Romande.

Pour toute publication relative aux bénéficiaires des contributions des Organes de répartition de la Loterie Romande et des commissions cantonales du sport, le logo rectangulaire (cf. [page 6](#)) doit être utilisé.

COMPOSANTS

Le logo de la Loterie Romande est composé du **nom** Loterie Romande, d'un **pictogramme**, d'un **cartouche** de forme carrée et d'un **filet**. Tous ces éléments sont indissociables et doivent conserver leurs positions et leurs proportions originales.

COULEURS

Le logo est composé de deux couleurs: le cartouche est orange, le nom de l'institution, le pictogramme et le filet sont blancs. Il est recommandé de privilégier l'impression en Pantone à la quadrichromie pour exprimer toute la vitalité de la couleur orange sur les différents supports.



Orange

■ Pantone 151 C
C=0 M=60 J=100 N=0
R=255 V=130 B=0
#FF8200

ESPACE DE RESPIRATION

L'espace de respiration autour du logo préserve son intégrité et sa visibilité.

Cette zone correspond au tiers de la largeur du logo. Elle ne doit comporter aucun élément graphique perturbant la lisibilité du logo perturbant la lisibilité du logo.

DIMENSIONS

La largeur minimale recommandée pour garantir la lisibilité du nom *Loterie Romande* est de **15 mm**. La largeur du logo correspond à **10%** de la plus grande dimension du support (largeur ou hauteur).

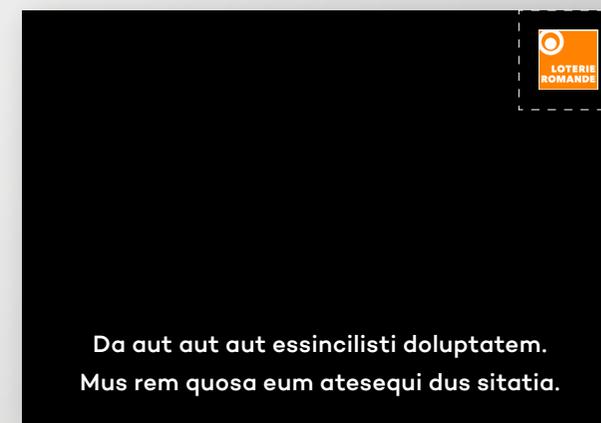
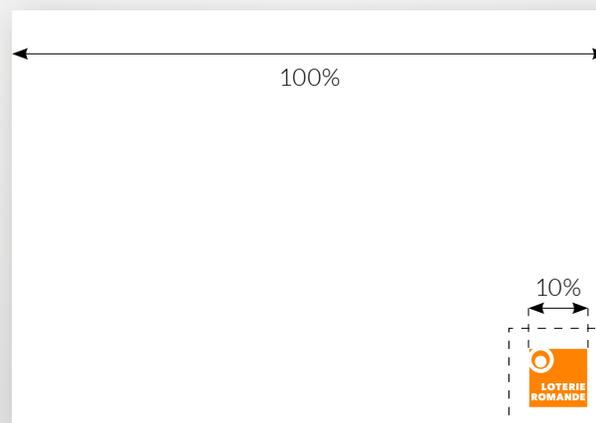
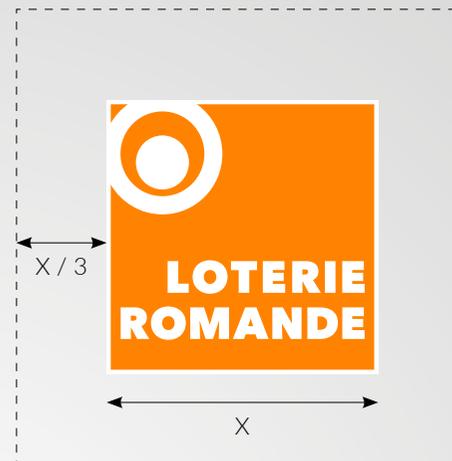
POSITIONS

Positionnement prioritaire:

Dans la mesure du possible, le logo doit être positionné en bas à droite du support en respectant l'espace de respiration.

Positionnement secondaire:

Lorsque la zone en bas du support est déjà occupée par un autre élément graphique, le logo peut être déplacé en haut à droite.



LE LOGO POUR LES BÉNÉFICIAIRES

Le logo rectangulaire doit être utilisé sur toutes les publications relatives aux bénéficiaires des contributions des Organes de répartition de la Loterie Romande et des commissions cantonales du sport.

COMPOSANTS

Le logo pour les bénéficiaires reprend les éléments du logo d'entreprise: le **nom** *Loterie Romande*, un **pictogramme** et un **filet**. Seul le **cartouche** est différent avec sa forme rectangulaire. Tous les éléments du logo sont indissociables et doivent conserver leurs positions et leurs proportions originales.

COULEURS

Le logo est composé de deux couleurs: le cartouche est orange, le nom de l'institution, le pictogramme et le filet sont blancs. Il est recommandé de privilégier l'impression en Pantone à la quadrichromie pour exprimer toute la vitalité de la couleur orange sur les différents supports.



Orange

■ Pantone 151 C
C=0 M=60 J=100 N=0
R=255 V=130 B=0
#FF8200

ESPACE DE RESPIRATION

L'espace de respiration autour du logo préserve son intégrité et sa visibilité. Cette zone doit correspondre au minimum à **la moitié** de la hauteur du logo. Elle ne doit comporter aucun élément graphique perturbant la lisibilité du logo.



DIMENSIONS

Il est recommandé de respecter une largeur minimale de **21 mm** pour garantir la lisibilité du nom *Loterie Romande* sur le logo.



ALTERNATIVES

Le logo de la Loterie Romande est utilisé de préférence en couleur, mais il peut aussi se décliner en noir & blanc ou en monochrome.

Ces alternatives s'appliquent également au logo rectangulaire (cf. [page 6](#)).

NOIR & BLANC

Dans la version noir et blanc du logo, le pictogramme et le filet restent blancs et le cartouche devient noir.

MONOCHROME

En monochrome, le cartouche disparaît. Les autres composants sont noirs ou blancs. Ceux-ci peuvent éventuellement être colorés d'une autre teinte en fonction de l'environnement graphique ou technique du support (cf. [page 9](#)).



UTILISATION

Ces cas de figure s'appliquent également au logo rectangulaire.

TYPOGRAPHIE

Aucune modification du nom *Loterie Romande* n'est tolérée. Le pictogramme doit impérativement conserver sa taille, ses proportions et son emplacement en haut à gauche du logo.

TEINTE

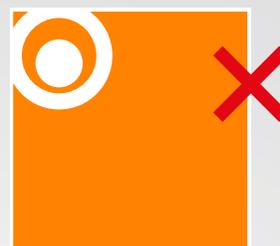
Lors de l'utilisation du logo en monochrome, la teinte ne s'applique pas au cartouche, mais aux autres composants (texte, pictogramme et filet).

EFFETS

Aucun effet de style n'est toléré. Le filet doit en toute circonstance conserver son épaisseur originale.



Logo original



Sans texte



Ancien logo



Autre typographie



Filet monochrome d'une autre teinte



Cartouche monochrome d'une autre teinte



Ombre portée



Inclinaison



Sans filet



Filet d'une autre épaisseur

POLICES DE CARACTÈRE

DOCUMENTS

La police **Verdana** doit être utilisée pour la rédaction et la conception des documents suivants :

- Emails et signature des emails
- Courriers
- Procès verbaux
- Rapports
- Présentations Power Point
- Communiqués de presse
- Etc.

SITES INTERNET

La police de caractère **Lato** doit être utilisée pour la rédaction de tous les textes destinés à paraître sur les sites Internet suivants :

- www.loro.ch
- jeux.loro.ch
- ra.loro.ch
- job.loro.ch
- Etc.

Titre:	VERDANA BOLD	15pt
Sous-titre:	Verdana Bold	13pt
Corps de texte:	Verdana Regular	10pt

Titre:	LATO BLACK & LIGHT	36px
Sous-titre:	Lato Black	24px
Corps de texte:	Lato Regular	18px

VIDÉOS

LOGO EN SURIMPRESSION

La version monochrome du logo de la Loterie Romande doit être visible en surimpression en haut à droite du début à la fin de toutes les vidéos institutionnelles.

TYPOGRAPHIE

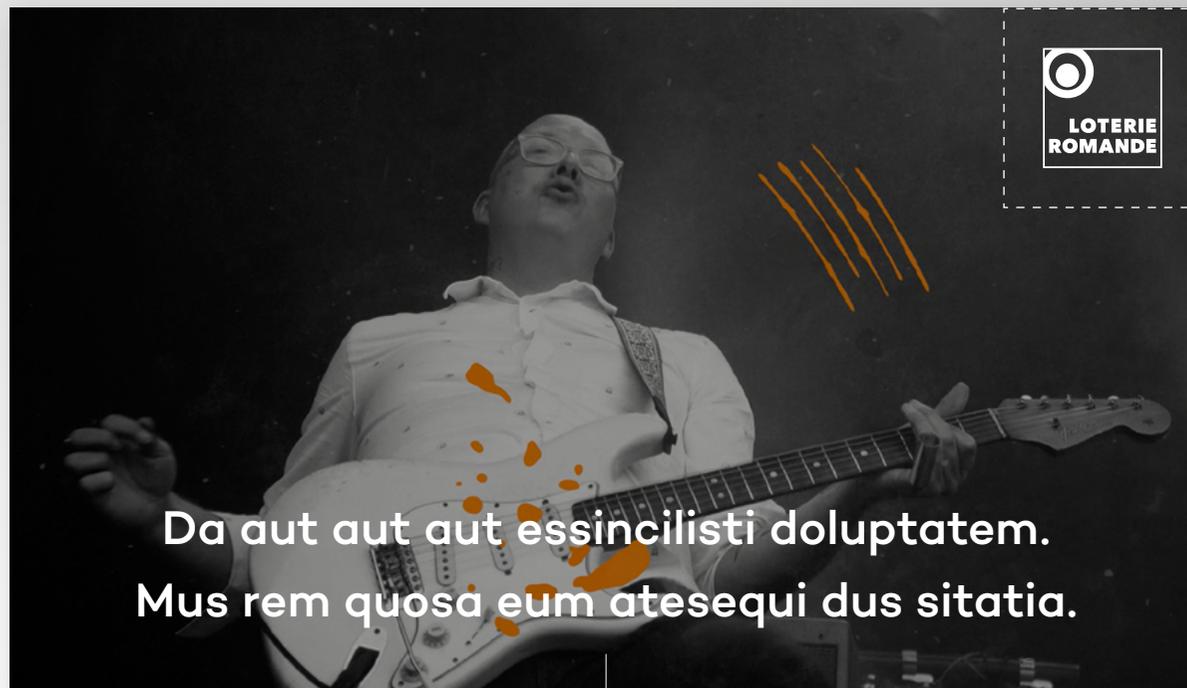
En principe, les textes des vidéos sont rédigés avec la police de caractère **Campton Medium**.

PLAN D'INTRODUCTION

Au début de chaque vidéo, le logo de la Loterie Romande doit être placé au centre en surimpression du sujet.

PLAN DE CONCLUSION

À la fin de chaque vidéo, le logo de la Loterie Romande sur fond blanc doit figurer pendant trois secondes au minimum accompagné de la signature de marque « **Soutien n°1 de l'utilité publique en Suisse romande** ».



Da aut aut aut essincilisti doluptatem.
Mus rem quosa eum atesequi dus sitatia.

Police de caractère
Campton Medium

Introduction



Conclusion



LE LOGO « JEU RESPONSABLE »

Le logo « Jeu responsable » accompagne chaque publication relative à la prévention et à la lutte contre le jeu excessif.

COMPOSANTS

Le logo « Jeu responsable » est composé du **slogan** *Jouons responsable*, d'une **émoticône** recouverte par une **coche**, d'un **cartouche** arrondi et d'un **filet**.

LANGUES

Le logo « Jeu responsable » existe également en français, en allemand et en anglais.



COULEURS

Un dégradé orange colore l'émoticône du logo « Jeu Responsable ». La coche est teintée par un dégradé vert. Le slogan *Jouons responsable* et le filet sont verts alors que le cartouche est blanc.

ALTERNATIVES

1. Aplat

Lorsqu'il n'est pas possible d'imprimer les dégradés (par ex. avec des encres Pantone), les couleurs orange et verte peuvent être utilisées en aplat.

2. Noir & blanc

Lors de l'utilisation de la version noir et blanc du logo « Jeu Responsable », l'émoticône et le texte deviennent noirs. La coche et le cartouche sont blancs et doivent être entourés d'un filet noir.

3. Sur une ligne

La version du logo « Jeu Responsable » avec le slogan *Jouons responsable* à l'extérieur du cartouche, sur une ligne, s'applique dans le cas où le cartouche serait trop petit pour garantir la lisibilité du slogan à l'intérieur. Cette version existe en français, en allemand et en anglais.



Dégradé orange

 C=0 M=80 J=100 N=0
R=232 V=78 B=15

 C=0 M=40 J=100 N=0
R=247 V=166 B=0

Orange

 C=0 M=60 J=100 N=0
R=255 V=130 B=0
Pantone 151 C

Dégradé vert

 C=60 M=0 J=100 N=0
R=118 V=184 B=42

 C=40 M=0 J=100 N=0
R=175 V=202 B=11

Vert

 C=50 M=0 J=100 N=0
R=149 V=193 B=31
Pantone 368 C

1.



2.



3.



JOUONS RESPONSABLE



SPIEL VERNÜNFTIG



PLAY RESPONSIBLE

LES LOGOS « LIMITE D'ÂGE »

Pour toute communication relative à un jeu de la Loterie Romande, il faut choisir le logo « limite d'âge » adéquat.

1. Les paris sportifs, les paris hippiques, la plateforme de jeux en ligne et le Loto Express sont **autorisés à partir de 18 ans** révolus. Le logo « 18+ » doit systématiquement être associé à ces jeux.

JEUX EN LIBRE ACCÈS

2. Sur les distributeurs de billets, le logo **interdit aux moins de 16 ans** est requis.
3. La Loterie électronique et les bornes PMU sont **interdits aux moins de 18 ans**.

1.



2.



3.



DIMENSIONS

La largeur des logos « Limite d'âge » correspond à **75% de la largeur** du logo de la Loterie Romande.

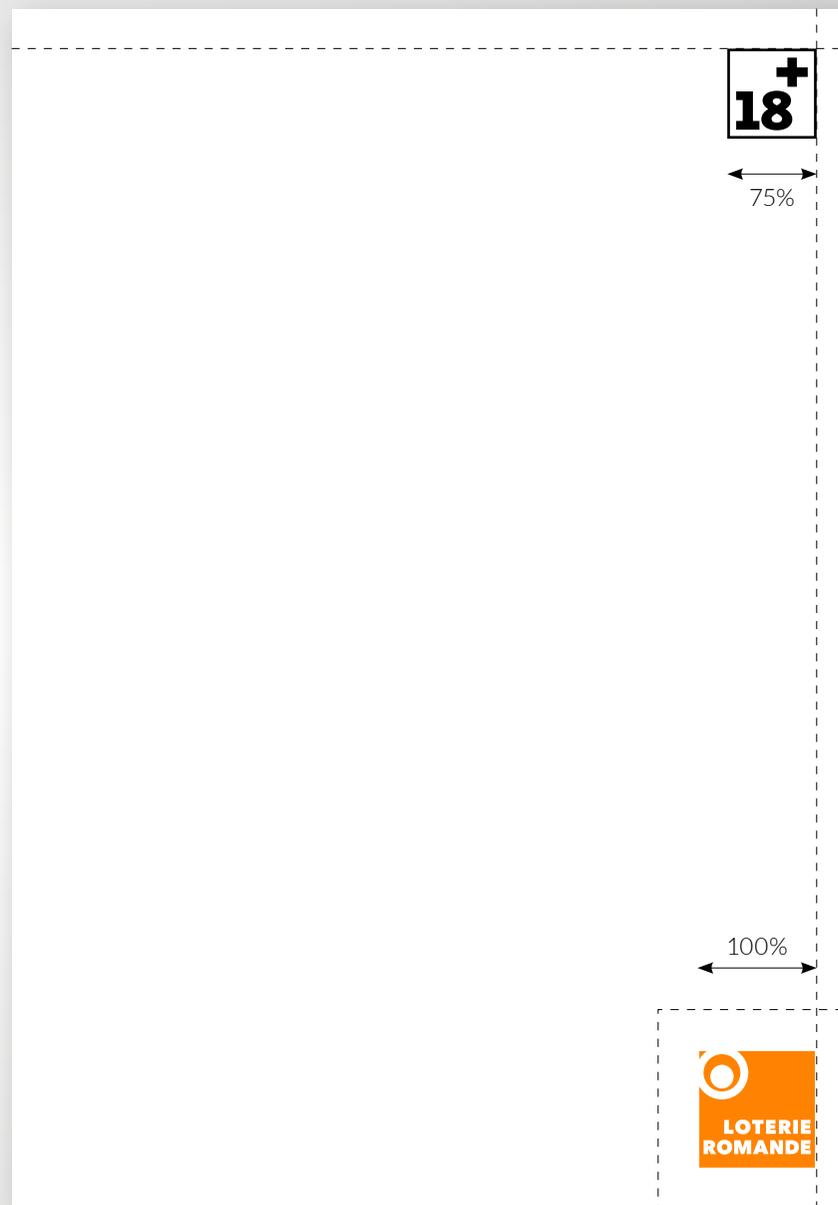
POSITIONS

Positionnement prioritaire:

En haut à droite du support, en prenant en compte l'espace de respiration.

Positionnement secondaire:

En bas à gauche



VALIDATION DES DOCUMENTS

Chaque nouvelle utilisation institutionnelle des logos présentés dans cette charte graphique doit être validée par le département de la Communication et du Développement durable.

Les épreuves sont à soumettre au format PDF à rp@loro.ch

CONTACT

**Société de la Loterie
de la Suisse Romande**

Avenue de Provence 14

Case postale 6744

CH-1002 Lausanne

Tél. +41 21 348 13 13

www.loro.ch

